



PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME**

Recueil spécial n° 44 - Septembre 2007

du 28 septembre 2007

**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
Hôpitaux de Rouen**

- Décisions -

Sommaire

Sommaire	1
1. Centre hospitalier de Rouen.....	2
1.1. Direction Generale.....	2
2007-35-Décision portant fin de délégation de signature	2
2007-36-Décision portant fin de fonctions de pouvoirs adjudicateurs.....	2
2007-37-Décision portant fin de représentation du pouvoir adjudicateur.....	3
2007-38-Décision portant subdélégation de signature.....	4
2007-39-Décision de délégation de signature.....	5

« NOTA : La consultation de l'intégralité des actes publiés dans ce recueil
peut être effectuée sur le site Internet de la Préfecture

(www.seine-maritime.pref.gouv.fr)

rubrique : publications légales - recueils des actes administratifs) »

1. Centre hospitalier de Rouen

1.1. Direction Generale

2007-35-Décision portant fin de délégation de signature

CHU
Hopitaux de Rouen

DECISION N° 2007-35
PORTANT FIN DE DELEGATION DE SIGNATURE

Christian PAIRE, Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire - Hôpitaux de Rouen, Chevalier de l'Ordre de la Légion d'Honneur,

VU le Code de la Santé Publique et notamment son article L 6141-1 et L 6143-7 ;

VU le décret n° 92-783 du 6 Août 1992 relatif à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé codifié dans le code de la santé publique aux articles D 6143-33 à D 6143-36 ;

CONSIDERANT sa décision 2004-88 du 25 Octobre 2004 portant délégation de signature ;

DECIDE :

Article 1er

Il est mis fin par la présente à la délégation de signature accordée à Madame Joëlle VIDAL, Directeur de la Recherche et de l'Innovation par décision 2005-82 du 15 mars 2005.

Article 2

Monsieur le Directeur Général Adjoint et M. le Trésorier Principal de l'établissement sont chargés de l'application de la présente décision qui porte effet ce jour.

Fait à ROUEN, le 19 septembre 2007

Le Directeur Général,

Christian PAIRE

Visa de l'intéressée :

Joëlle VIDAL

2007-36-Décision portant fin de fonctions de pouvoirs adjudicateurs

CHU
Hôpitaux de Rouen

DECISION N° 2007-36
PORTANT FIN DE FONCTIONS DE POUVOIRS ADJUDICATEURS

Christian PAIRE, Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire - Hôpitaux de Rouen, Chevalier de l'Ordre de la Légion d'Honneur,

VU le Code de la Santé Publique et notamment son article L 6141-1 ;

VU le décret n° 2006-975 du 1 Août 2006 portant Code des Marchés Publics ;

D E C I D E :

Article 1er

Il est mis fin par la présente à la fonction de Pouvoir Adjudicateur (PA) de compétence spéciale de Madame Joëlle VIDAL, Directeur de la Recherche et de l'Innovation par décision 2006-70 du 29 décembre 2006.

Article 2

Monsieur le Directeur Général Adjoint et M. le Trésorier Principal de l'établissement sont chargés de l'application de la présente décision qui porte effet ce jour.

Fait à ROUEN, le 20 septembre 2007

Le Directeur Général,

Christian PAIRE

Visa de l'intéressée :

Joëlle VIDAL

2007-37-Décision portant fin de représentation du pouvoir adjudicateur

CHU
Hôpitaux de Rouen

DECISION N° 2007-37
PORTANT FIN DE REPRESENTATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Christian PAIRE, Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire - Hôpitaux de Rouen, Chevalier de l'Ordre de la Légion d'Honneur,

VU le Code de la Santé Publique et notamment son article L 6141-1 ;

VU le décret n° 2006-975 du 1 Août 2006 portant Code des Marchés Publics ;

D E C I D E :

Article 1er

Il est mis fin par la présente à la délégation de représentation du Pouvoir Adjudicateur (PA) accordée à Madame Joëlle VIDAL, Directeur de la Recherche et de l'Innovation par décision 2006-83 du 29 décembre 2006.

Article 2

Monsieur le Directeur Général Adjoint et M. le Trésorier Principal de l'établissement sont chargés de l'application de la présente décision qui porte effet ce jour.

Fait à ROUEN, le 20 septembre 2007

Le Directeur Général,

Christian PAIRE

Visa de l'intéressée :

Joëlle VIDAL

2007-38-Décision portant subdélégation de signature

CHU
Hôpitaux de Rouen

DECISION N° 2007-38
PORTANT SUBDELEGATION DE SIGNATURE

Raoul PIGNARD, Directeur Général Adjoint

VU la décision portant 2005-113 portant délégation de signature ;

CONSIDERANT la supervision du fonctionnement de la Direction de la Recherche et de l'Innovation confiée au Directeur Général Adjoint ;

D E C I D E :

Article 1er

Subdélégation est donnée à Nathalie TURBET DELOF, Attachée d'Administration Hospitalière à la Direction de la Recherche et de l'Innovation,

à l'effet de signer les actes de gestion courante et d'apposer les visas nécessaires à la bonne exécution du service.

Article 2

Nathalie TURBET DELOF rend compte directement des conditions d'exercice de cette subdélégation au Délégrant.

Fait à ROUEN, le 20 septembre 2007

Signature du Délégataire

Signature du Délégrant

Nathalie TURBET DELOF

Raoul PIGNARD

Le Directeur Général,

Christian PAIRE

2007-39-Décision de délégation de signature

CHU
Hôpitaux de Rouen

DECISION N° 2007-39

Christian PAIRE, Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire - Hôpitaux de Rouen, Chevalier de l'Ordre de la Légion d'Honneur,

VU le Code de la Santé Publique et notamment son article L 6141-1 et L 6143-7;

VU le décret n° 92-783 du 6 Août 1992 relatif à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé codifié dans le code de la santé publique aux articles D 6143-33 à D 6143-36 ;

D E C I D E :

Article 1^{er}

La décision 2005-113 est rapportée en ce qui concerne les compétences reconnues à Raoul PIGNARD, Directeur Général Adjoint.

Article 2

La présente décision donne délégation de signature dans les domaines précisés aux articles suivants, à l'exception des marchés publics relevant du décret n° 2004-15 du 7 Janvier 2004 qui fait l'objet des décisions n° 2004-90 et n° 2004-91.

Article 3 : Délégation au Directeur Général Adjoint

Délégation permanente et générale de signature est donnée à Raoul PIGNARD, Directeur Général Adjoint, à l'exception de la signature :

- des contrats internes d'objectifs et de moyens avec les pôles d'activité médicale et médico-technique,
- des recrutements des agents titulaires et contractuels appartenant aux catégories supérieures des emplois,
- des ordres de missions à l'étranger.

Dans le cadre des attributions qui lui sont confiées, le Directeur Général Adjoint est chargé de superviser le fonctionnement de la Direction de la Recherche et de l'Innovation.

Fait à ROUEN, le 20 septembre 2007

Visa de l'intéressé

Le Directeur Général

Raoul PIGNARD

Christian PAIRE

« Imprimerie de la Préfecture de la Seine-Maritime »